



huissierGMBG service recouvrement SOFINCO

Par **Misstrass**, le **07/10/2024** à **15:05**

Bonjour, j'ai une somme de 500 euros auprès de Sofinco qui a mandaté un huissier dans le 13. J'habite le 84. Cette société refuse tout échelonnement de la dette et souhaite savoir ce que j'ai fait exactement de la somme que j'ai dépensé. Ils me menacent de faire une procédure judiciaire et de faire venir l'huissier chez moi. Ayant eu Sofinco au téléphone, ils m'ont précisé que si je verse un chèque ou virement, la somme serait prise en compte par Sofinco. L'huissier m'a informé que je n'ai pas le droit... j'ai déjà versé une somme pourtant.

GMBG ont-ils le droit de venir chez moi même si ce n'est pas le même département ? Peuvent-ils refuser un échelonnement ? Je ne suis pas contre régler, je demande juste d'étaler la dette. Sans compter la façon de parler, pas du tout aimable et quand je leur demande de cesser leurs appels, SMS, mails intempestifs car c'est harcelant, ils me retournent que je dois modérer mes propos de harcèlement qui mettent fin à la procédure amiable de ce fait, alors que c'est eux qui me parlent de manière agressive quand je demande un échéancier. Que faire pour trouver un terrain d'entente ? Continuer à faire virement à Sofinco peut-être, merci.